

TABLE DES MATIÈRES

Préface à la traduction	7
Sommaire	9
Introduction	13

Partie I Composition et installation des chambres fédérales

Chapitre I. La Chambre des représentants	21
Chapitre II. Le Sénat	31
Section 1. Les sénateurs des entités fédérées.....	32
Section 2. Les sénateurs cooptés	39
Section 3. Dispositions spécifiques relatives à la composition du Sénat.....	41

Partie II Organes des chambres fédérales

Chapitre I. L'assemblée plénière	45
Section 1. Convocation et ordre du jour	46
Section 2. Publicité vs huis clos.....	52
Section 3. La discussion	54
§ 1. Qui peut prendre la parole ?.....	55
§ 2. Discipline des interventions.....	57
§ 3. Temps de parole.....	58

TABLE DES MATIÈRES

§ 4. Le droit de requérir la présence d'un membre du gouvernement.....	64
§ 5. Clôture de la discussion	66
Section 4. Questions de procédure	67
§ 1. Questions préjudicielles et questions ayant priorité	67
§ 2. Motions d'ordre.....	74
§ 3. L'urgence	76
Section 5. Discipline	78
§ 1. Maintien de la discipline vis-à-vis des parlementaires.....	78
§ 2. Le maintien de la discipline vis-à-vis des personnes extérieures.....	89
Section 6. Les votes.....	91
§ 1. Quorum.....	91
§ 2. Modes de votation	93
A. Vote par assis et levé	94
B. Le vote nominatif.....	96
C. Le vote secret	100
D. Comptage.....	101
§ 3. Majorités.....	102
§ 4. Les pairages, explications de vote et motifs d'abstention	108
A. Le pairage	108
B. Les explications de vote	110
C. Les motifs d'abstention	111
§ 5. L'ordre de la mise aux voix.....	112
Section 7. Le compte rendu	115
Chapitre II. Les Chambres réunies.....	121
Chapitre III. Les commissions	125
Section 1. Les commissions permanentes	126
§ 1. Composition des commissions permanentes	126
§ 2. Dénomination et attributions des commissions permanentes.....	130

TABLE DES MATIÈRES

§ 3. Fonctionnement des commissions permanentes....	133
A. Le Président et le Bureau.....	133
B. Convocation.....	135
C. Ordre du jour	137
D. Ouverture et ajournement de la séance	139
E. Présence du membre compétent du gouvernement.....	140
F. Participation aux réunions.....	142
G. Publicité vs huis clos.....	144
H. Temps de parole.....	146
I. Discipline	147
J. Auditions et avis externes.....	148
K. Votes.....	152
L. Compte rendu	156
Section 2. Les commissions temporaires.....	156
Section 3. Les commissions spéciales.....	158
Section 4. Sous-commissions et groupes de travail ...	161
Section 5. Comités d'avis	163
Section 6. Les commissions mixtes	167
§ 1. La commission parlementaire de concertation	169
A. Composition	170
B. Installation	171
C. Attributions.....	172
D. Mode de fonctionnement.....	174
1. Présidence	174
2. Réunions à huis clos et présence du gouvernement.....	175
3. Saisine et convocation.....	176
4. Mode de décision	177
§ 2. Le Comité parlementaire chargé du suivi législatif	180
Chapitre IV. Les groupes politiques.....	185
Chapitre V. Les groupes linguistiques	195
Chapitre VI. La conférence des présidents	199

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre VII. Le Bureau	207
Section 1. Le Bureau provisoire	207
Section 2. Le Bureau définitif.....	208
§ 1. Composition.....	208
§ 2. Mode de délibération et de décision	212
§ 3. Attributions.....	214
A. Attributions du président.....	214
B. Attributions des vice-présidents et membres du Bureau	220
C. Attributions du Bureau relatives aux questions matérielles.....	221
D. Attributions du Bureau relatives aux questions non matérielles.....	224
E. Représentation dans les actes judiciaires et extrajudiciaires de la Chambre et du Sénat.....	226

Partie III

Compétences et fonctionnement des chambres fédérales

Chapitre I. La compétence normative	231
Section 1. La Constitution	231
§ 1. Procédure de révision.....	231
A. Déclaration de révision.....	232
B. La dissolution des Chambres.....	236
C. Révision de la Constitution proprement dite.....	238
§ 2. La disposition transitoire de l'article 195 de la Constitution	245
§ 3. La procédure de coordination.....	247
Section 2. La législation	250
§ 1. Initiative législative	250
A. Les projets de loi.....	250
B. Les propositions de loi.....	254

TABLE DES MATIÈRES

C. La répartition des compétences entre la Chambre et le Sénat et la qualification des projets de loi et des propositions de loi.....	257
1. Qui qualifie un projet de loi ou une proposition de loi ?	258
2. À quelles matières s'applique la procédure monocratérale obligatoire (art. 74 Const.) ?	259
3. À quelles matières s'applique la procédure bicamérale obligatoire (art. 77 Const.) ?	260
4. À quelles matières s'applique la procédure bicamérale optionnelle (art. 78 Const.) ?	263
5. Qualification « mixte » ou « multiple »	264
6. Requalification et concertation quant à la procédure législative à suivre	270
7. Le règlement des conflits de compétence.....	272
§ 2. L'examen des projets de loi et propositions de loi à la Chambre et au Sénat : déroulement de la procédure législative en général	277
A. L'autorisation d'impression et de distribution des propositions de loi	278
B. La prise en considération des propositions de loi ...	283
C. L'application des obligations de consultation et de coopération aux propositions de loi.....	288
D. La consultation du Conseil d'État par le Parlement.....	291
1. Consultation obligatoire et consultation facultative.....	291
a) La consultation facultative	292
b) La consultation obligatoire.....	294
i. À la demande d'un tiers des membres de l'assemblée.....	294
ii. À la demande de la majorité des membres d'un groupe linguistique.....	297
iii. À la demande de douze membres de la commission parlementaire de concertation	298
2. Objet de la demande d'avis émanant du Parlement	299
3. Délais.....	302

TABLE DES MATIÈRES

4. Le fonctionnaire délégué	304
5. L'impact de la demande d'avis sur la procédure législative	305
a) La suspension de la discussion et des votes	305
b) La suspension des délais de la procédure d'évocation	307
c) Les conséquences de l'avis.....	307
E. Le droit d'amendement et droit de division.....	309
1. Les titulaires des droits d'amendement et de division.....	309
2. Le délai pour le dépôt d'amendements.....	311
3. La recevabilité des amendements	312
4. Les règles spécifiques relatives à l'examen des amendements en séance plénière	316
5. Les caractéristiques spécifiques du droit d'amendement dans le cadre de la procédure législative bicamérale optionnelle (art. 78 Const.).....	317
6. Le droit de division.....	318
F. Le traitement des projets et propositions en commission.....	319
1. Le renvoi en commission.....	319
2. La jonction de propositions et de projets.....	322
3. La présence de l'auteur et du gouvernement	326
4. La désignation d'un(de) rapporteur(s).....	328
5. L'exposé introductif, la discussion générale et la discussion des articles.....	329
6. La disjonction de dispositions	332
7. Les votes et la deuxième lecture	334
8. Le rapport de commission et le texte adopté par la commission.....	340
a) Contenu et structure du rapport de commission	341
b) Le droit de correction.....	344
c) L'approbation du rapport de la commission...	346
d) La distribution du rapport de commission	346
e) Le rapport oral.....	348
f) L'affaire sans rapport.....	349
g) Le texte adopté par la commission.....	350

TABLE DES MATIÈRES

G. L'examen des projets et propositions en séance plénière	350
1. La discussion générale	352
2. La discussion des articles	355
3. Les votes	356
4. Les motifs d'ajournement du vote final en séance plénière	357
a) La deuxième lecture	357
b) La procédure de la sonnette d'alarme.....	360
c) Autres motifs d'ajournement du vote final.....	361
5. Le compte rendu de la discussion en séance plénière.....	363
§ 3. Le déroulement de la procédure législative monocamérale (art. 74 Const.).....	363
§ 4. Le déroulement de la procédure bicamérale obligatoire (art. 77 Const.)	364
§ 5. Le déroulement de la procédure bicamérale optionnelle (art. 78 Const.).....	367
A. Évocation et premier examen au Sénat	367
B. Renvoi et second examen à la Chambre.....	369
C. La prolongation du délai d'examen par la commission parlementaire de concertation....	370
§ 6. La sanction, la promulgation et la publication	373
Chapitre II. La compétence budgétaire	375
Section 1. Introduction	375
Section 2. Les principes essentiels de la procédure budgétaire.....	379
Section 3. Le déroulement de la procédure budgétaire.....	383
§ 1. Le dépôt des projets de budget et le renvoi en commission	383
§ 2. L'avis des commissions permanentes	385
§ 3. L'examen au sein de la commission des Finances et du Budget.....	386
§ 4. La discussion en séance plénière.....	388
§ 5. Impact de la politique budgétaire de l'Union européenne sur le calendrier budgétaire.....	389

TABLE DES MATIÈRES

§ 6. Le contrôle budgétaire.....	394
Section 4. Les lois de finances et les crédits provisoires.....	395
Section 5. Les cavaliers budgétaires	396
Section 6. Les dépassements de crédit.....	397
Section 7. Paiements d'extrême urgence (« avances de trésorerie »).....	398
Section 8. Les lois portant règlement définitif du budget (les « lois des comptes »).....	399
Section 9. L'assistance de la Cour des comptes	400
Section 10. Les dotations.....	405
Section 11. Les budgets de la Chambre et du Sénat.....	407
 Chapitre III. La compétence de contrôle.....	 411
Section 1. L'octroi de la confiance au gouvernement ..	412
Section 2. Le retrait de la confiance au gouvernement	416
Section 3. Les exposés d'orientation politique des membres du gouvernement.....	423
Section 4. Les interpellations.....	427
§ 1. Généralités	427
§ 2. Les règles propres au traitement des interpellations en séance plénière	435
§ 3. Les règles propres au traitement des interpellations en commission	436
Section 5. Les motions consécutives à des déclarations gouvernementales et à des interpellations	437
§ 1. Les règles communes aux différentes sortes de motions.....	438
§ 2. La motion pure et simple.....	444
§ 3. La motion de confiance	446
§ 4. La motion de présentation.....	449
§ 5. La motion de méfiance constructive	450

TABLE DES MATIÈRES

§ 6. La motion de méfiance (« ordinaire »)	451
§ 7. La motion de recommandation.....	452
Section 6. Le droit de poser des questions	453
§ 1. Introduction	453
§ 2. Exigences et conditions de recevabilité communes aux différentes sortes de questions.....	455
§ 3. Les questions écrites.....	461
§ 4. L'heure des questions en séance plénière (« <i>question time</i> »).....	463
§ 5. Les questions orales en commission	473
§ 6. Les questions urgentes.....	477
Section 7. Les résolutions.....	478
Section 8. L'obligation de faire rapport au Parlement	483
Section 9. Le droit de visite et droit de regard	485
§ 1. Le droit de visite	485
§ 2. Le droit de regard.....	488
Section 10. Le contrôle parlementaire sur le processus décisionnel européen	495
Chapitre IV. Les compétences autonomes de la Chambre et du Sénat.....	505
Section 1. La vérification des pouvoirs.....	507
Section 2. La levée de l'inviolabilité parlementaire	514
§ 1. L'irresponsabilité parlementaire	515
A. Qu'entend-on par « irresponsabilité parlementaire » ?.....	515
B. Le champ d'application de l'irresponsabilité parlementaire	517
1. Qui bénéficie de la protection ?	517
2. À partir de quel moment la protection s'applique-t-elle ?.....	518
3. Dans quels cas un parlementaire bénéficie-t-il de la protection ?.....	518
C. L'étendue de la protection.....	521

TABLE DES MATIÈRES

§ 2. L'inviolabilité parlementaire.....	523
A. Qu'entend-on par « inviolabilité parlementaire » ?.....	523
B. Le champ d'application de l'inviolabilité parlementaire	524
1. Qui bénéficie de la protection ?	524
2. À partir de quel moment la protection s'applique-t-elle ?.....	525
3. Dans quels cas un parlementaire bénéficie-t-il de la protection ?.....	526
C. L'étendue de la protection.....	528
D. La suspension des poursuites.....	531
E. La levée de l'inviolabilité.....	533
1. La demande de levée de l'inviolabilité.....	533
2. La délibération en commission.....	535
3. La délibération en séance plénière.....	537
Section 3. La Commission fédérale de déontologie et le Code de déontologie.....	540
Section 4. L'autorisation de poursuivre les ministres	545
Section 5. La modification des règlements de la Chambre et du Sénat.....	551
Section 6. Les nominations et les présentations	558
§ 1. Les nominations.....	559
§ 2. Les présentations	565
§ 3. Procédure	567
Section 7. Le droit d'enquête	571
§ 1. Introduction	571
§ 2. La décision de création d'une commission d'enquête parlementaire.....	575
§ 3. Les pouvoirs des commissions d'enquête parlementaire.....	580
A. Généralités.....	580
B. La délégation des pouvoirs d'instruction.....	580
1. Délégation interne des pouvoirs d'instruction....	580
2. Délégation externe des pouvoirs d'instruction.....	581

TABLE DES MATIÈRES

C. De quels pouvoirs d’instruction concrets une commission d’enquête dispose-t-elle ?	583
1. Les devoirs d’instruction ne nécessitant pas l’intervention d’un magistrat.....	583
a) L’audition et la confrontation de témoins.....	583
b) La descente sur les lieux.....	589
2. Les devoirs d’instruction devant toujours être confiés à un magistrat	590
a) La limitation de la liberté d’aller et venir	590
b) Les perquisitions et les saisies	590
c) L’écoute, la prise de connaissance et l’enregistrement de communications et télécommunications privées	591
3. La consultation de dossiers judiciaires	591
4. La consultation de dossiers administratifs	592
5. Le recours aux Comités permanents P et R	593
§ 4. Le fonctionnement des commissions d’enquête parlementaire.....	593
A. La publicité des séances et la participation à celles-ci	593
B. L’obligation de discrétion	595
1. Généralités.....	595
2. Les sanctions à l’encontre des parlementaires qui violent le secret.....	596
3. Les sanctions applicables en cas de violation du secret par d’autres personnes qui participent aux travaux d’une commission d’enquête parlementaire	598
4. La consultation des documents de la commission d’enquête.....	599
C. La désignation d’experts.....	600
D. La dénonciation d’infractions.....	601
E. Le rapport.....	601
Section 8. Les rapports d’information et les rapports introductifs d’initiative parlementaire.....	605
§ 1. Les rapports d’information	605
§ 2. Le rapport introductif d’initiative parlementaire...	608

TABLE DES MATIÈRES

Section 9. Le contrôle des dépenses électorales et de la comptabilité des partis politiques	610
§ 1. Les lignes de force de la loi du 4 juillet 1989	610
A. Le financement des partis politiques	611
B. La limitation des dépenses électorales	614
C. La comptabilité ouverte	618
§ 2. La Commission de contrôle	619
Section 10. La commission <i>ad hoc</i> Cour des comptes..	628
Section 11. La prévention et le règlement des conflits d'intérêts relatifs à des normes législatives.....	631
§ 1. Introduction	631
§ 2. Procédure de règlement des conflits d'intérêts ...	633
A. Qui peut engager la procédure ?	633
B. Conditions requises pour engager la procédure ...	634
C. La suspension de la procédure	638
D. La concertation	644
E. L'avis motivé du Sénat	646
F. La décision du Comité de concertation	648
Section 12. La préservation du rôle international et de la fonction de capitale de Bruxelles.....	650
Section 13. La protection des minorités idéologiques et philosophiques	652
Section 14. L'octroi de la naturalisation	654
Section 15. L'examen des pétitions et des rapports du Collège des médiateurs fédéraux	660
§ 1. L'examen des pétitions	661
§ 2. L'examen des rapports du Collège des médiateurs fédéraux	668
Section 16. Le contrôle des services de police et de renseignements	670
§ 1. Les Comités permanents de contrôle des services de police et des services de renseignements	671
§ 2. Les commissions parlementaires de suivi	676
Section 17. Le contrôle des achats militaires.....	679

TABLE DES MATIÈRES

Section 18. L'introduction de recours en annulation et le dépôt de mémoires auprès de la Cour constitutionnelle	681
§ 1. Les recours en annulation.....	682
§ 2. Les mémoires.....	684
Chapitre V. Les pouvoirs du Parlement fédéral en période d'affaires courantes.....	687
Section 1. L'influence des « affaires courantes » sur la compétence législative du Parlement fédéral	689
Section 2. L'influence des « affaires courantes » sur la compétence budgétaire du Parlement fédéral	697
Section 3. L'influence des « affaires courantes » sur la compétence de contrôle du Parlement fédéral	699
Section 4. L'influence des « affaires courantes » sur les compétences « autonomes » du Parlement fédéral	701
Bibliographie	703